Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260427-2026_05_CCAS-DE

Délibérations du C.C.A.S. du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux-mille vingt-six à 16h30, le C.C.A.S. s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. MINIER Vincent.

Présents : 10
M. MINIER Vincent, Mme GOUR Christèle, Mme CADET Héléna, M. LEBRETON Gervais, M. DOREL Didier, M. QUEMENEUR Bernard, Mme JANVIER Rolande, Mme RICHOMME Arlette, M. GAREL Roger, Mme BOVI Aurélie.

Excusés : 1
Mme BUREL Marie-Jeanne

Absents : 0

Nombre de votants : 10 Nombre de membres en exercice : 11
Date de la convocation : 17/04/2026

****

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Directrice Générale des Services de la Commune de Chanteloup

****

2026-05 :
PARTICIPATION FINANCIERE AU REPAS DES AINES

Le CCAS de Chanteloup souhaite organiser un repas, au profit des aînés, le 3 octobre 2026.
Selon les règles fixées par les membres du CCAS, sont invitées à y participer les personnes âgées de plus de 70 ans ainsi que leurs conjoints.
Le cas d'accompagnants s'est présenté de manière récurrente ces dernières années ; aussi il convient de réglementer cette situation afin de satisfaire aux conditions de régularité comptable si une participation est demandée.
Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, à l'UNANIMITE :

- DECIDENT d'appliquer un tarif pour les accompagnants. Le prix appliqué sera le prix du devis du traiteur pour le repas des aînés 2026.
- INFORMENT M. le Trésorier de GUICHEN de l'application de ce tarif.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER